

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOBYLETTE" TYPE A.U.76

CONSTRUIT PAR "LA MOTOCONFORT" - 16, rue Lesault

PANTIN - (Seine)

MARQUE - MOTOCONFORT

TYPE - A.U.76

GENRE - CYCLOMOTEUR

NOMBRE DE PLACE ASSISE (Y compris le conducteur) - 1

NOM ET ADRESSE DU CONSTRUCTEUR : LA MOTOCONFORT 16, rue Lesault - PANTIN (Seine)

I - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

NOMBRE DE ROUES - Deux

ROUE MOTRICE - Arrière

CONSTITUTION DU CADRE - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

FOURCHE - Télescopique.

ROUES - A rayons munies de pneumatiques de 23 X 2.

PEDALIER - A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR - Devant le pédalier.

2 - DIMENSIONS ET POIDS

EMPLACEMENT EXTREME - 1m,69.

DIMENSIONS MAXIMAS DU VEHICULE - Longueur 1m,71 - Largeur 0m,60.

HAUTEUR LIBRE AU DESSUS DU SOL - 0m,11.

POIDS DU VEHICULE - 36,5 Kgs.

3 - MOTEUR

TYPE - A explosion - Cycle à 2 temps - Monocylindrique.

ALÉSAGE - 39 mm - COURSE 41,8 mm - Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression - 6,8.

PUISSANCE ADMINISTRATIVE - 1 CV.

CARBURANT NORMALEMENT UTILISE - Mélange essence - huile 2 temps.

RESERVOIR - Contenance 4 litres, 550 - Fermé par un bouchon en matière plastique.

RÉGIME DE ROTATION DU MOTEUR - Maximum 4.500 T/m. correspondant au couple maximum 3.000 T/m. correspondant à la puissance maximum 4.000 T/m.

ÉCHAPPEMENT - Un tube du type "TROUBLE" d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65 mm, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre 550. Le pot contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 10 m/m

Véhicule conforme aux prescriptions des arrêtés du 21 Mars 1961 et du 25 Octobre 1962 relatifs à la mesure du bruit produit par les véhicules automobiles.

.../...

.../...

de diamètre intérieur, et de 70 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre. Le bruit produit par le véhicule, à une vitesse de 30 Km/h, mesuré à 10 m de son point de passage est inférieur à 70 phons.

ALIMENTATION DU MOTEUR - Carburateur GURTNER LR 10 DSE. À niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

ALLUMAGE - Par volant magnétique MOVI haute tension.

CRAISSAGE - Par mélange d'huile à l'essence.

REFROIDISSEMENT - Par air.

MISE EN MARCHE - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

EMBRAYAGE - Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 Km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 T/min.

TRANSMISSION - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents, entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7, une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

DISPOSITIF DE POINT MORT - Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

DEMULTIPLICATION -

$$\frac{199,2}{53} \times \frac{44}{12} = 15,8$$

Avec des pneumatiques de 23 x 2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1m,80) au régime du moteur de 1.000 tours minute, la vitesse atteinte est de : 7,8 Km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 35 Km/h.

5 - S U S P E N S I O N

Fourche télescopique.

6 - F R E I N A G E

FREIN AVANT - À tambour, avec segments intérieurs, diamètre 90 mm, commandé par un levier à main droite.

FREIN ARRIERE - À tambour, avec segments intérieurs, diamètre 90 mm, commandé par un levier à main gauche.

SURFACE DE FREINAGE - Avant et arrière : 38 cm².

7 - E C L A I R A G E E T S I G N A L I S A T I O N

EQUIPEMENT ELECTRIQUE - Le volant magnétique alimente sous 6 volts, une lanterne avant de 100 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

.../...

CATADIOPTRÉ - Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

8 - D I V E R S

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la patte inférieure droite du cadre servant à la fixation moteur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° 1.600.000.

PROCES-VERBAL de RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 21 Octobre 1957, que le véhicule N° 1.600.000 à moteur N° 1.652.957 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCOMFORT, Type A.U.76 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 6 Novembre 1957
L'Ingénieur des T.P.V. (Mines)

Vu :

Vu et approuvé Paris, le 6 Novembre
Enregistré sous le 1957 (signé: FLAGEOLET)
N° AA. 404-57 L'Ingénieur des Mines,
A Paris, le 6 Novembre 1957
L'Ingénieur en Chef des Mines, (signé: PERTUS)
(signé: HELIOT)